

LES PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE DU COLLÈGE ET LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES : CORRESPONDANCES ET MISE EN ŒUVRE

I. LES PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE ET LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPÉTENCES : CORRESPONDANCES

1. Une présence transversale dans l'ensemble du socle

Les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique se retrouvent à la croisée des domaines des compétences 5 (culture humaniste) et 6 (compétences sociales et civiques) du socle.

La deuxième partie de cette introduction est entièrement consacrée à la très forte contribution de l'histoire et de la géographie à l'acquisition des compétences de la culture humaniste.

Si l'acquisition des compétences sociales et civiques concerne en premier lieu l'éducation civique, l'histoire et la géographie y contribuent également largement, en particulier pour la maîtrise des connaissances et capacités suivantes :

- « la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » ;
- « les symboles de la République et leur signification » ;
- « l'Union européenne : les finalités du projet partagé par les nations qui la constituent ; les grandes caractéristiques de ses institutions » ;
- « les grands traits de l'organisation de la France : les principales institutions de la République ; les données relatives à la démographie et à l'économie française » ;
- « la capacité de jugement et d'esprit critique ».

L'histoire, la géographie et l'éducation civique contribuent aussi à l'acquisition des autres grands domaines de compétences du socle

❖ Domaine de compétences 1 : la maîtrise de la langue française

« Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue française [...] relève de l'enseignement du français mais aussi de toutes les disciplines ».

Dans cette perspective, l'histoire, la géographie et l'éducation civique participent notamment aux apprentissages suivants :

- « l'enrichissement du vocabulaire » ; « la lecture de textes, la sélection d'idées et d'informations ; la rédaction de textes brefs, cohérents, construits en paragraphes ; la prise de parole en public ; l'utilisation de dictionnaires » ;
- « la recherche de la justesse dans l'expression écrite et orale ; l'intérêt pour la lecture ; l'ouverture à la communication, au débat ».

❖ Domaine de compétences 2 : la pratique d'une langue vivante étrangère

Comme la pratique d'une langue vivante étrangère, l'histoire, la géographie et l'éducation civique :

- favorisent le « développement de la sensibilité aux différences et à la diversité culturelle » ;
- permettent de « connaître et de comprendre d'autres façons de penser et d'agir », de « dépasser la vision que véhiculent les stéréotypes ».

❖ Domaine de compétences 3 : les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

Les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique intègrent pleinement la volonté de donner aux élèves « une représentation cohérente du monde » et de les aider à « comprendre leur environnement quotidien ».

En ce qui concerne les principaux éléments de mathématiques, la géographie et l'histoire, peuvent donner aux élèves l'occasion :

- « de faire des calculs, de recourir à la proportionnalité » ;
- « d'utiliser et de construire des tableaux, des diagrammes et des graphiques, de savoir passer d'un mode d'expression à un autre » ;
- « de se repérer dans l'espace (utiliser une carte, un plan, un schéma, un système de coordonnées) » ;
- de cultiver « la rigueur et la précision », « le goût du raisonnement fondé sur des arguments », « le respect de la vérité rationnellement établie ».

En ce qui concerne la culture scientifique et technologique, l'histoire et la géographie peuvent contribuer :

- à la mise en « perspective historique » susceptible de « donner une vision cohérente des sciences et des techniques ainsi que de leur développement conjoint » ;
- « à connaître les ressources en énergie fossile et les énergies renouvelables » et à situer les questions énergétiques dans les évolutions à long terme ;
- à comprendre « l'influence de l'homme sur l'écosystème (gestion des ressources...) » et sa « responsabilité face à l'environnement » ;
- à acquérir « l'esprit critique : distinction entre le prouvé, le probable ou l'incertain, la prédiction et la prévision ; situation d'un résultat ou d'une information dans son contexte ».

❖ **Domaine de compétences 4 : la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication**

L'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique aide les élèves :

- à « utiliser l'informatique, le multimédia et l'Internet de façon réfléchie et efficace » ;
- à « s'approprier un environnement informatique de travail » pour « s'informer et se documenter », « créer, produire, traiter, exploiter des données », « communiquer, échanger » ;
- à adopter une « attitude critique et réfléchie vis-à-vis de l'information disponible » et « une attitude de responsabilité dans l'utilisation des outils interactifs ».

❖ **Domaine de compétences 7 : l'autonomie et l'initiative**

L'enseignement de l'histoire, de la géographie et de l'éducation civique participe pleinement à l'acquisition :

- de « l'autonomie, complément indispensable des droits de l'homme » ;
- de « la capacité de juger par soi-même » ;
- de « la connaissance de l'environnement économique et de l'entreprise » ;
- de « méthodes de travail », du « respect de consignes », d'un « raisonnement logique et rigoureux » ;
- de « l'esprit d'initiative » pour « concevoir, mettre en œuvre et réaliser des projets individuels et collectifs dans les domaines artistiques, patrimoniaux ou socio-économiques » ;
- d'une attitude de « curiosité et de créativité ».

2. Une contribution très forte à l'acquisition des compétences de la culture humaniste.

Plusieurs formules de l'introduction aux compétences de la culture humaniste concernent très directement l'histoire, la géographie et l'éducation civique :

- « le sens de la continuité et de la rupture, de l'identité et de l'altérité » ;
- « savoir d'où viennent la France et l'Europe et savoir les situer dans le monde d'aujourd'hui » ;
- « la formation du jugement » ;
- « l'ouverture d'esprit à la diversité des situations humaines » ;
- « la réflexion sur ses propres opinions » ;
- « la fréquentation de textes et d'œuvres d'époques ou de genre différents » ;
- « la formation du goût et de la sensibilité ».

➤ **Connaissances**

Les programmes d'histoire et de géographie apportent une contribution centrale aux quatre grandes compétences de connaissances :

- « **avoir des repères géographiques** :
grands ensembles physiques et humains ; grands types d'aménagements ; territoire français ; grandes caractéristiques géographiques de l'Union européenne » ;
- « **avoir des repères historiques** :
différentes périodes de l'histoire de l'humanité ; grands traits de l'histoire de la construction européenne ; périodes et dates principales, grandes figures, événements fondateurs de l'histoire de France » ;
- « **être préparé à partager une culture européenne** :
textes majeurs de l'Antiquité, connaissance d'œuvres » ;
- « **comprendre l'unité et la complexité du monde** :
première approche des droits de l'homme, de la diversité des civilisations, des sociétés, des religions, du fait religieux en France, en Europe et dans le monde ; des grands principes de la production et de l'échange ; de la mondialisation ; des inégalités et des interdépendances dans le monde ; des notions de ressource, de contrainte et de risque ; du développement durable ; des éléments de culture politique ; des conflits dans le monde et des notions de défense ».

➤ **Capacités**

La plupart des capacités citées sont particulièrement mises en œuvre dans les deux disciplines :

- « **lire et utiliser différents langages** :
images, textes, tableaux et graphiques, schémas, représentations cartographiques » ;
- « **situer dans le temps** » ;
- « **situer dans l'espace** » ;
- « **mobiliser les connaissances pour donner du sens à l'actualité** ».

➤ **Attitudes.**

L'histoire et la géographie sont de nature à favoriser l'acquisition des attitudes suivantes :

- « **l'envie d'avoir une vie culturelle personnelle** :
par la lecture, la fréquentation des musées, les spectacles » ;
- « **une attitude de curiosité** :
pour les productions artistiques, patrimoniales, françaises et étrangères, pour les autres pays du monde (histoire, civilisations, actualité) » ;
- « **la conscience du caractère universel des expériences humaines** ».

3. Quelques points clés dans la prise en compte du socle commun de connaissances et de compétences

Les programmes d'histoire et de géographie présentent quelques points clés dans la prise en compte du socle commun de connaissances et de compétences :

- ils permettent de donner aux élèves des grands repères historiques depuis le Néolithique jusqu'à nos jours, et des repères géographiques fondamentaux sur le monde, de l'échelle globale à l'échelle locale ;
- ils invitent au croisement avec d'autres disciplines : lettres, arts plastiques et musique, sciences (par exemple sur le thème du développement durable) ;
- ils donnent aux documents patrimoniaux (grands textes, œuvres d'art de premier plan et grands monuments) une place essentielle, permettant ainsi de transmettre aux élèves les fondements culturels indispensables pour comprendre le monde et s'y comporter en citoyen responsable.

II. ORIENTATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES ET DE COMPETENCES

Les tableaux ci-dessous fournissent, pour les programmes des quatre années du collège, des orientations pour intégrer, dans les enseignements d'histoire et de géographie, les trois grands domaines de compétences définis par le socle commun de connaissances et de compétences (connaissances, capacités, attitudes).

Les intitulés et les horaires des programmes sont inchangés. Seules les modifications des commentaires et des repères des programmes sont reportées dans les tableaux.

En histoire, les programmes permettent, à travers l'étude de grands moments et de phénomènes majeurs qui ont marqué les grandes périodes historiques, de transmettre aux élèves une culture européenne, sans que soient négligées ni la dimension nationale, ni l'ouverture sur le monde. Plutôt que de viser à l'exhaustivité, il convient de bien faire comprendre des faits et des évolutions historiques en s'appuyant sur des exemples (ainsi, en classe de quatrième, l'étude du château de Versailles, véritable « pouvoir de la pierre », peut être un bon moyen de présenter l'absolutisme français).

En géographie, un fil conducteur est mis en évidence pour chaque niveau (par exemple la notion de développement en 5^{ème}). La démarche qui vise à croiser les cartes avec les paysages est mise en place en classe de 6^{ème} et reprise et approfondie dans les classes suivantes. Sur l'ensemble des niveaux du collège, l'étude de cas est une démarche particulièrement bien adaptée à la compréhension des territoires aux différentes échelles et à l'approche des notions essentielles des programmes.

Pour chaque classe, on est libre de choisir l'ordre de traitement des questions au programme, en fonction de la démarche pédagogique adoptée, en fonction des liens établis entre l'histoire, la géographie et l'éducation civique, en fonction aussi des passerelles possibles avec d'autres disciplines (lettres, sciences, disciplines artistiques, etc.). Quels que soient les choix retenus, l'équilibre horaire doit être respecté, non seulement entre l'histoire, la géographie et l'éducation civique, mais aussi, au sein de chacune de ces disciplines, entre les différentes questions au programme.

AVERTISSEMENT

Ces programmes adaptés à la Nouvelle-Calédonie s'inspirent largement des programmes métropolitains tels qu'ils ont été définis par arrêtés à partir de novembre 1995. Ils ont été réaménagés lorsque les réalités locales ou régionales l'exigeaient. À partir de la **rentrée 2008**, ils tiennent compte des nouvelles orientations définies par le socle commun de connaissances et de compétences (BO n° 29 du 20 juillet 2006), sans que de grandes modifications soient apportées à leurs contenus.

Conformément aux orientations définies par le socle commun, certaines dates ont été rajoutées aux repères mentionnés après chaque grande question d'histoire. Cependant elles ne se retrouvent pas toutes parmi les dates figurant dans les repères chronologiques exigibles au DNB (en annexe de ce programme).

Pour en rendre la lecture plus facile ont été adoptées les polices suivantes :

- caractères standard : les textes métropolitains conservés en l'état
- **caractères gras** : les adaptations aux réalités locales ou régionales mises en oeuvre depuis 1996
- **caractères gras et en italique** : les orientations nouvelles liées au socle commun (à partir de la rentrée 2008)
- **caractères gras et en italique soulignés** : quelques précisions ou compléments d'information apportés aux orientations du socle commun par le groupe de pilotage des programmes adaptés placé sous la direction de l'IA-IPR d'histoire-géographie.
